

QUEST **apl** information

Bulletin régional hebdomadaire de l'Agence Presse Libération

REPRODUCTION ET UTILISATION DES INFORMATIONS ENTIEREMENT LIBRES...



P. 10

130

1^{er} Mars

ABONNEMENT
12 NUMEROS
15,00 fr.

1,50 F

APL - 29 RUE JEAN JAURES 44000 NANTES - LIBRAIRIE 71 - TEL. 73. 82. 48

Dir. M. Clavel Imp. Spé. A.P.L.

apl :periodique nantes cccap 54701

apl : périodique nantes cccap 54701

AU MENU cette SEMAINE :

LUTTES OUVRIERES:

PAGE 2: MICHELIN, vers une grève nationale...

PAGE 3: SAULNIER-DUVAL, Olympia, et FOGÈRES BIEN SUR....

PAGE 4: Chronique du Haut-Bocage: Choletais, Mauges, ... unissez-vous...

CULTURE:

PAGE 4bis: Chant du Peuple sud-américain avec Marcelo TAMAYO et Virgilio ROJAS...

ARMEE:

page 5: GIT (Groupe d'Insoumission TOTALE), trois INSOU MIS en PROCÈS...

PAGE 6: CSOC: Soutien à l'INSOU MIS, Denis ROUSSET... hâtez-vous...

COURRIER et BRETAGNE (Breizh): page 5 (cinq) bis.

QUARTIER:

PAGE 8: Soutien aux INCULPÉS des Dervallières... n'hésitez- pas...

LUTTE PAYSANNE:

PAGE 6: VERRIER: des mercenaires-CRS repeints en blanc...

PAGE 7: 400 paysans contre un cumulat...

PAGE 8: Procès des paysans à Rennes...

PAGE 9: Rendez-vous IMPORTANT à ne pas manquer (à vous de voir, bien sûr)...

PAGE 10: Opération RADIS: divers objectifs....

PAGE 11: Invitation LOROUX... une situation qui pourrait...

PAGE 12: ...suite LOROUX et plus bas... MOUILLE: le préfet annonce l'expulsion...

PAGE 13: Paysans-Travailleurs et l'Intégration...

ECOLE:

PAGE 14: ... et si ça pouvait être une grève NATIONALE le 3 (trois) mars...

PAGE 15: Répression contre 2 (deux) profs à la Chambre de Commerce...

PAGE 16: SGEN (Syndicat Général de l'Education Nationale):

... POURQUOI CREER LA PEUR,....

PAGE 17: SGEN suite...

JUSTICE:

PAGE 18: Nouvelle Gazette du Palais... et encore les petites souris... (sic)...

HANDICAPES:

PAGE 19: ...un gala douteux...

LUTTE DES FEMMES:

PAGE 20: CGT, lettre ouverte aux Femmes PTT...

CALENDRIER.

MERCREDI 3 MARS: M-ANIFESTATION ETUDIANTE à Nantes contre le PROJET SOISSON.

VENDREDI 5 MARS: Manifestation de soutien aux INSOU MIS à Rennes à 14heures.

VENDREDI 5 MARS

...et samedi 6MARS : Récolte collective de radis à ARTUZIÈRE, Chapelle
-Basse-Mer.

VENDREDI 5 MARS: CHANT SUD-AMERICAIN, au CENTRE SOCIAL DE LA BERNARDIERE,
rue de Dijon à Saint-Herblain.

SAMEDI 6 MARS: Vente de radis au marché de Sainte-Luce et de la Place de BELLEVUE.

SAMEDI 6 MARS: WEEK-END CPO (Centre Protestant de l'Ouest):

Relation Partis- Syndicats, dans l'histoire du mouvement ouvrier...
79770-CELLESsurBELLES.

DIMANCHE 7 MARS: Vente de radis au SILLON DE BRETAGNE le matin.

DIMANCHE 7 mars: GALA des DIAPASONS, organisé par la FNMIP.

Salle de la Providence à Saint-Sébastien, à 14heures.

MERCREDI 10 MARS: Manifestation de soutien à l'éducateur des Dervallières, inculpé
à Nantes.

MICHELIN: UN MOUVEMENT INTERNATIONAL?

Le mouvement commencé sous forme de grèves tournantes à l'usine de Vannes le 5 janvier a pris une ampleur particulière. Une campagne d'information et de sensibilisation a été réalisée au niveau régional dans l'interprofessionnel et au plan national dans toutes les usines du groupe.

Les sections CFDT des usines de Vannes, de Troyes, Cholet, La Roche/Yon et de Clermont-Ferrand ont fait le point de la situation le 14 février.

Si Les Conditions de Travail...

l'intensification des cadences, la répression syndicale (mise à pied d'un délégué CGT à Vannes), les salaires sont les éléments du dossier revendicatif présenté par les organisations syndicales CFDT et CGT qui mènent l'action, le problème essentiel est la remise en cause de la politique patronale de Michelin, PDG du groupe dans ses usines une ambiance insupportable aux travailleurs. Ainsi François Michelin, PDG du groupe refuse de s'inscrire au CNPF pour ne pas avoir à appliquer aux 50 000 salariés sur lesquels il règne, les accords signés par le syndicat patronat.

Se retranchant derrière la direction générale, le patron de l'usine de Vannes se refuse à négocier. Il vient d'ailleurs de déposer une plainte à l'encontre d'un délégué CFDT et deux délégués CGT (ces deux derniers comme complices du premier, directement mis en cause) pour avoir été retenu durant la nuit du 11 au 12 février.

LES MOTIVATIONS DES TRAVAILLEURS

de Michelin-France rejoignent celles des ouvriers des usines de Michelin en Espagne qui sont en grève, à Valladolid, Aranda et Lasarte.

En Espagne, la grève a démarré le 31 janvier à l'usine de Valladolid pour protester contre le refus de la direction d'appliquer un décret loi fixant la durée maximale du travail à 45 H. Face à la mobilisation des travailleurs, la direction a fait fermer l'usine et a licencié 16 ouvriers dont 5 délégués. Les travailleurs se sont refusés à reprendre le travail aussi longtemps que leurs camarades n'auront pas été réintégrés. Par solidarité les usines d'Aranda et de Lasarte se sont mises également en grève à partir du 6 et du 17 février.

Le 14 février, une réunion du Conseil mondial des travailleurs Michelin de l'ICF a eu lieu à San Sébastien. Y étaient présentes, les organisations qui en sont membres comme la CFDT, l'USO, la STV-ELA mais également des représentants des commissions ouvrières.

DENONÇANT LA TACTIQUE DE MICHELIN

qui fait effectuer des semaines de 48 H en Espagne alors qu'il arrête des chaînes et procède à des licenciements en France (Clermont-Ferrand) et pratique le chômage partiel en Allemagne, les organisations présentes ont appelé l'ensemble des travailleurs du groupe à entrer dans l'action. Elles réclament la garantie de l'emploi, l'arrêt de la répression syndicale et un soutien actif pour les camarades en lutte à Vannes, Troyes, Valladolid, Aranda, et Lasarte.

③ LUTTES OUVRIERES

PROCÈS PAYSANS → 25 février.

La Cour d'Appel de Rennes vient d'augmenter sérieusement les peines de prison avec sursis de seize (16) agriculteurs de Loire-Atlantique. En contrepartie, il y a suppression des peines d'amendes.

Les procès étaient liés aux actions, contre des camions de viande pendant le Tour de France de juillet 76 pour dénoncer l'effondrement des prix de la viande bovine. Les paysans étaient donc attaqués aux intermédiaires.

IMPORTANT: la Cour supprime les peines d'amendes: 265 mois avec sursis contre 186 et 15 000 F d'amende au total en première instance.

JUT: MANIFESTATION du MERCREDI 25 FEVRIER.

Pour revendiquer la reconnaissance de leurs diplômes D.U.T. dans les conventions collectives. La manifestation s'est terminée par un "sit-in" devant la Chambre Patronale de Loire-Atlantique. Une délégation y a été reçue.

SAUNIER-DUVAL.

La lutte continue par de fréquents débrayage, ravivée par une déclaration de la direction, ne garantissant plus, à partir du 30 (trentè juin, le 13ème mois à l'ancienneté. De plus les salariés ont reçu des lettres personnalisées, - procédé condamné à l'unanimité.

OLYMPIA = PAS D'INTERRUPTION DE GREVE...

Le mouvement de grève se poursuit toujours. En effet, après deux (2) semaines de grève, les négociations du mardi 24 ont bien traitées des conditions de travail et des coefficients. Mais l'augmentation de 300 F uniforme n'a pas été traité. Donc la grève se poursuit. Le syndicat CFDT a refait ses contre propositions.

C.I.A. : LEROUX et LOTZ : POURSUITE DE L'ACTION

Discussions vendredi et samedi en présence de l'Inspecteur du Travail. D'abord il s'en est suivi la levée du lock-out (décidé depuis une semaine par la direction). La direction a proposé plusieurs augmentations de salaires, mais refuse le paiement des journées de lock-out. Les ouvriers poursuivront donc leur action sur cette dernière revendication.

LA CIVELLE QUI BLOQUAIT L'ESTUAIRE DE LA LOIRE...

...comme la sardine qui bloquait le port de Marseille?? Non, pas tout à fait, mais le blocage par 100 (cent) pêcheurs (de Saint-NAZAIRE, Saint-BREVIN, PAIMBOEUF, PORNIC, La PLAINE sur MER, FROSSAY, Le PELLERIN,) de l'estuaire pour obtenir le prix minimum de 22 F le kilogramme et la suppression de la concurrence déloyale des plaisanciers. Prix actuel 15 F le kg, les marayeurs revendent 60,00 Francs...

NANTES: 4000 personnes au meeting de la gauche sur l'armée.

Edmond MAIRE le plus applaudi par une salle pro-CFDT.
Que de questions devant ces prétendues ripostes, aux attaques du pouvoir??

FOUGÈRES: ENCORE des licenciements...

Après REHAUT et MAUNOIR, c'est MOREL et GATE qui licencie 270 salariés. En tout 1050 licenciements en deux semaines dans la chaussure à Fougères. Dans la journée du 25 février, des marins du FROM sont venus livrer sept (7) tonnes de lieux (recrudescence plus prix très bas sur le marché), aux travailleurs de chez REHAUT. Distribution bien appréciée par les ouvriers. Les seules mesures de reconversion obtenues pour l'instant ne concerne que 550 des 1050 licenciements.

Jusqu'à maintenant chez REHAUT, l'usine était occupée. Maintenant, c'est au tour de MAUNOIR chez MOREL et GATE. F.O. s'oppose pour l'instant à ce genre de lutte. De plus, un comité de lutte pour la défense de l'emploi et des commissions se sont mis en place, chez REHAUT. Il reste à animer la lutte des autres usines et des paysans.

D E R N I E R E M I N U T E :

LE CONSEIL MUNICIPAL DE FOUGERES INTERROMPU ET AUCUNE RESOLUTION N'A ETE PRISE.
500 OUVRIERS ONT ENVAHI LA SALLE...

CHRONIQUE DU HAUT-BOCAGE

FONTENAY-LE-VEUVE ~~CHOLETAIS~~ - MAUGES - BOCAGE VENDUEN

ELARGIR-RÉNFORCER LA LUTTE CONTRE LE CAMP MILITAIRE

Malgré l'imminence des expropriations, les paysans soutenus par la majorité de la population ne désarment pas. Lors d'une réunion du groupement de défense 700 propriétaires ont refusés collectivement de vendre tout terrain au profit de l'armée.

La volonté de lutter jusqu'à l'abandon total du projet et fait appel à tous pour populariser l'action et la rendre efficace.

CHOLET

CHAUSSURES T.Y.P.

La direction des chaussures TYP était assigné en référé par la CGT pour licenciements abusifs. La direction avait prononcé 7 licenciements puis reporté 2 d'entre eux. Sur les 5 maintenus, 4 visaient des élus du personnel tous membres de la CGT.

Le tribunal a prononcé la réintégration des 3 délégués du personnel sous astreinte de 250 frs par personne et par jour; car le comité d'entreprise n'avait pas vu ces licenciés avant de prendre sa décision.

La direction refuse la réintégration, en les mettant à pied jusqu'au prochain comité d'entreprise.

BEAUPREAU

RIEN NE VA PLUS DANS LA CHAUSSURE !

Après Villedieu, Beaupreau-autre ville des Mauges-est touché par la crise. L'entreprise Gaté (30 personnes) dépose son bilan; là encore peu d'espoir de reprise ou de rachat.

VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

MANIFESTATION INTERSYNDICALE

Pour la survie de la commune; un emploi pour tous! C'est sous ces slogans que défilèrent les manifestants le jeudi 26 pour exiger du travail.

Villedieu-La-Blouère vient de voir en moins d'un mois l'usine Duval fermer ses portes (120 personnes) les établissements Salmon renvoyer 12 employés et l'entreprise Mirvil-chaussure (100 personnes) pratiquer le chômage partiel plusieurs jours par semaine.

Pour la CGT ce sont plus de 800 personnes qui sont menacées par la crise dans le coeur des Mauges.

ST PIERRE - MONTLIMART

3 ième SEMAINE DE GREVE CHEZ GAUDIN

Gaudin (mattalurgie) subit une grève de 90% des 30 travailleurs. Ceux-ci, ayant constaté les écarts de 250 à 600 F. avec d'autres entreprises régionales, demandent 1f. de l'heure pour tous, et le paiement des jours de grève. La direction n'accorde que des miettes et encore en disant qu'elles entraîneront un chômage partiel.

Les grévistes se sont prononcés pour la reconduction du mouvement.

CHOLET

PERIER: LES CHOMEURS SE BATTENT ENCORE!

La lutte menée par les perier avait permis la réintégration de 120 personnes, mais il restait 120 chomeurs. Ceux-ci se considèrent toujours comme des "perier" et ont décidé de tenir une assemblée générale tous les jeudis chomeurs-travailleurs. A part ces assemblées les chomeurs sont montés sur les planches avec le theatre du Levant. Puis une sortie pique-nique avec conférence de presse, et de nombreuses lettres aux notabilités locales, sans succès mais sans se décourager. Ainsi, ils sont intervenus au débat sur Cholet-ville moyenne. ET ont pris contact avec les gens des tanneries d'Annonay qui eux aussi sont arrivés à la fin de leurs 90%.

CHANTS DU PEUPLE SUD-AMERICAIN

MARCELO TAMAYO et VIRGILIO ROJAS

VENDREDI 5 MARS

Le folklore des pays sud-américains est l'un des plus riches du monde; il est le plus souvent exploité à des fins commerciales. Pourtant des interprètes et des auteurs expriment les préoccupations et les problèmes actuels des peuples d'Amérique du Sud.

Le poète chanteur argentin Marcelo Tamayo est de ceux-là. Dans un chant comme "El Chueco Maciel" du chanteur uruguayen Daniel Vglietti, il raconte par exemple l'histoire de ce célèbre bandit romantique dont tout la presse sud-américaine a parlé, qui vivait avec ses parents dans un bidon-ville sans trop se poser de questions jusqu'au jour où il a pris conscience qu'il était nécessaire de se battre pour la justice.

En France depuis quelque temps, il est considéré comme l'un des chefs de file de la nouvelle chanson sud-américaine. -celle dans laquelle il n'est pas seulement question de femmes, d'amour, de chevaux et de fiestas, mais de travail, de pain, de torture et d'espoir.

Il est aussi de ceux qui attachent plus d'importance au texte qu'à la musique. Celle-ci reste parfois d'inspiration folklorique mais peut également en être assez éloignée, ce qui ne sera pas toujours du goût des puristes.

M. Tamayo s'accompagne à la guitare et se produit avec son ami Virgilio Rojas guitariste et compositeur paraguayen qui fait partie d'un ensemble très connu en Europe.



EXTRAIT D'UNE DE SES CHANSONS

JE TE DIS FRERE

(...)

Je te dis Frère, il faut que tu
comprends

Que le devoir d'une femme n'est pas seu-
lement

de faire des enfants, son ménage ou de coudre.

Je te dis Frère, il faut que tu comprends

Que la femme est ta soeur

et non pas un objet de luxe ou un article de lit.

Je te dis Frère, qu'il faut crier

Quand tu as à crier

et que ce n'est pas avec la peur de lutter
que nous gagnerons la paix.

Il y en a beaucoup qui parlent de changement
mais qui ne veulent pas changer. (...)

Je te dis Frère, qu'il est temps de faire la Révolution

mais commence d'abord par toi-même

et ensuite nous serons deux,

mais commence par toi-même

et ensuite nous serons 2-10-100-1000 ...

MON PAYS.

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
LA BERNARDIERE
RUE DE DISON

ZUP BELLEVUE
ST HERBLAIN

TROIS INSOUMIS EN PROCES

PARUTION D'UNE BROCHURE D'INFORMATION

Disponible à la Librairie 71 et au CSOC

Sommaire : les faits, GIT, ICI, TPFA, étude du TPFA de Lyon, ordonnance 59 vente d'armes.

Cette brochure est le reflet de la campagne contre la "justice militaire" (TPFA, les ordonnances de 59, affectations de défense des travailleurs), déclenchée il y a un an au niveau national. Le GIT de Nantes s'est efforcé de mettre l'accent sur ces points lors de ses interventions publiques et des procès. Nous pensons que cette campagne doit s'amplifier, et toucher tous les concernés par l'intermédiaire des organisations de travailleurs notamment.

Il est dommage que seules des organisations minoritaires et "spécialisées" mènent cette campagne. Si les organisations de masse n'avaient pas éliminé les revendications radicales qui ont motivé leur création, le processus de la révolution sociale aurait déjà balayé les Tribunaux d'exception (Cour de sûreté de l'état, TPFA) et les travailleurs n'en seraient pas à travailler pour leur propre oppression ou pour la répression de leurs frères de classe dans le monde entier.

Il faut pas attendre que les ordonnances de 59 soient appliquées pour les dénoncer. Ce sera l'arme favorite du pouvoir en cas de "crise".

Le renvoi de livrets militaires est une première initiative collective dépassant la seule pratique de l'insoumission à la conscription.

En effet, il appartient à tout le monde, homme ou femme, de refuser l'implantation ou l'extension des camps militaires (cf. Larzac), de refuser de financer la militarisation de la société (cf. refus de l'impôt, du recensement). Ce refus doit aussi s'étendre à toutes les institutions tendant à renforcer les relations autoritaires (l'école, la famille, l'information d'Etat, la hiérarchie salariale.)

Nous pensons donc qu'un groupe d'insoumission totale ne doit pas se limiter à l'insoumission au service militaire. Toutes les formes de refus d'obéissance à toutes les structures oppressives de notre société doivent s'épanouir à l'intérieur du GIT.

Nous vous rappelons :

TOUS LE VENDREDI 5 A RENNES

- que le procès des 3 insoumis aura lieu à Rennes au Tribunal permanent des forces armées (Palais de "justice") à 14 H. Un départ de cars est prévu à 11 H vendredi matin, place Viarme et on peut s'inscrire à la librairie 71 et au CSOC tous les soirs de 18 H à 20 H lundi à jeudi soir. (Participation environ 10 F)
- que la campagne de pétitions continue et qu'on peut les renvoyer au CSOC (57 rue des hauts pavés 44000 NANTES) ou à la librairie 71 d'ici vendredi)
- qu'une permanence aura lieu tous les soirs de lundi à jeudi de 18 à 20 H au CSOC où l'on finira de préparer l'information pour le procès (préparation de pantomimes, chansons... et toute proposition d'animation est bienvenue) et où l'on rassemblera les derniers livrets militaires.
- enfin, une animation information est prévue Mardi, Mercredi, Jeudi devant Prisunic rue du Calvaire et nous vous appelons à y participer un matin, une après-midi ou quelques heures.

Groupe Insoumission Totale
Insoumission Collective Internationale

Ollivier TRIC nous écrit :

"A propos de l'affaire des Dervallières, je lis p.8 du N°127 de l'APL, le compte-rendu de la conférence de presse du 5 février où étaient convoqués les journalistes.

Vous constatez qu'un seul journaliste a "daigné venir" et vous parlez de lui avec un mépris incroyable sous prétexte qu'il demandait le rap-des faits et de pouvoir dire le nom de l'éducateur inculpé. Je vois pas là ce qu'il y a de méprisable ; je vois pas que dire ou pas dire le nom soit si important ; si le journaliste voulait le dire pourquoi le lui interdire ? On peut expliquer pourquoi on trouve que c'est pas juste mais pourquoi lui enlever la possibilité de faire comme il a envie, comme il sent ?

J'ai bien connu le journaliste en question lors de la lutte d'archi, il avait posé le même problème : nous avions nous aussi demandé l'anonymat sous le prétexte que la répression visait la manière d'enseigner et le contenu de l'enseignement et non la personne des profs. Finalement nous l'avons laissé écrire comme il l'entendait, comme il le sentait parce que c'était pas si clair que ça, de séparer fonction et bonhomme ? Et ce journaliste tout au long de cette lutte a écrit les articles les plus intéressants, les plus concrets et les plus efficaces qu'on ait lus : et

ceci pendant plusieurs mois... Etait-ce parce qu'il nommait les gens par ci par là ? Non, je crois pas. Je crois que simplement on lui à laissé la liberté de mener ses séries d'articles [quelquefois une 1/2 page, eh oui !] comme il l'entendait, à sa manière.

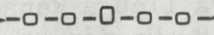
Finalement, étant pratiquement le seul au début à s'intéresser à ce qui se passait, ses articles ont probablement obligé les autres journaux à écrire eux aussi.

Voilà, c'est tout, encore une fois, au lieu de s'empanailler sur des trucs importants et significatifs, au lieu de permettre que les gens s'intéressent à ce qu'on défend, on les écrase de notre mépris. Bravo !

A la prochaine conférence de presse, ce que je souhaite, c'est que le journaliste d'O-F ose revenir, et que le correspondant de l'APL ose rester chez lui.

UN LECTEUR.

P.S. : Et si vous publiez cette lettre, je vous demande de prendre le temps de vous demander : met-on son nom ou non ?



BRETAGNE

UNE FÉDÉRATION BRETONNE PSU

Les sections bretonnes du PSU, réunies en congrès à St. Briec le 22 Fev. 76 ont décidé de structurer définitivement la fédération bretonne créée il y a un an à Lorient. Les fédérations départementales des Côtes-du-Nord, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, du Morbihan disparaissent en conséquence. La fédération de Loire-Atlantique, quant à elle, a préféré garder, pour le moment, son autonomie.

Cette fédération bretonne poursuit le combat que le PSU (...)

La fédération bretonne du PSU appelle tous ceux qui comprennent le sens de son combat à venir militer avec elle.

LA MÉE SOCIALISTE

Nous signalons la sortie du numero 18, au sommaire duquel nous trouvons :

- Elections cantonales
- Ciné-club.
- Littérature Fiscale.

INSOUMIS des EAUX ET FORÊTS

ROUSSET PASSE EN APPEL A ANGERS JEUDI

Denis Rousset, objecteur de conscience insoumis à son affectation à l'office national des Forêts depuis décembre 74, a été condamné à 2 mois de prison ferme le 17 décembre 75 à Angers.

Ayant fait appel, il doit passer devant la cour d'appel d'Angers le Jeudi 4 mars à 9 H.

Le test que représente son procès risque d'être déterminant.

1 200 objecteurs en situation illégale vont-ils être traduits devant les Tribunaux de Grande Instance dans les mois qui viennent ?

Denis ROUSSET = un objecteur en procès pour 1 200 objecteurs en situation illégale, mais un camarade qui pourrait faire les frais d'une intimidation judiciaire.

Pour la relaxe de notre camarade, nous devons marquer collectivement notre solidarité et les objecteurs des Comités de lutte comptent poursuivre et intensifier leur lutte pour l'abrogation du décret de Brégançon qui les prive de tout droit démocratique élémentaire et les oblige à effectuer un service qui n'est vraiment pas d'intérêt général.

Le comité de soutien

LUTTES PAYSANNES

VERRIER: DES CRS REPEINTS EN BLANC ?...

CHALLANS: mercredi 25 février. Une centaine d'agriculteurs, venus surtout du Maine-et-Loire, de Vendée et de Loire-Atlantique, se sont retrouvés devant chez VERRIER producteur d'aliments pour bétail, avariés, pour défendre les intérêts des éleveurs, intégrés par la firme. Une seconde manifestation se déroulait à la même heure, dans l'Orne, à Rémalard, (100 participants environ)(cf. APL 129).

Une surprise en arrivant à l'usine. DEMAILLET, parent de PONIATOWSKI, et "travaillant" comme directeur pour VERRIER, n'est pas là. Le patron a changé: VERRIER vient de vendre la boîte, huit à quinze jours avant la manifestation!!!...

Le contact a lieu facilement avec les ouvriers de l'usine, le nouveau patron étant contraint par les paysans de leur faire cesser le travail. Les ouvriers se joignent au rassemblement qui a lieu dans la cour de l'usine. Des discussions ont lieu. Les ouvriers ne sont pas hostiles (d'ailleurs, ça leur fait un arrêt de travail aux frais de la boîte)

A la fin de la manifestation, des inscriptions sont faites sur les murs de l'usine. On apprend dans les jours qui suivent que VERRIER, semble-t-il, file un mauvais coton sur le plan juridique. Après avoir successivement proposé comme médiateurs, dans le conflit avec les éleveurs, son avocat personnel et la FNSEA, il a fait adopter Bernard LAMBERT, "homme d'affaires" à la SICA de Challans, et considéré par lui comme susceptible de proposer un "arrangement" du côté des Paysans-Travailleurs. Le rapport de LAMBERT est défavorable à VERRIER. Il a valeur d'expertise, et se trouve validé par le Tribunal de Grande Instance: "Allons-nous vers une saisie des biens de VERRIER par les CRS, repeints en blanc pour l'occasion, au profit des éleveurs??-".

Correspondance APL.

⑦ LUTTES PAYSANNES - LUTTES PAYSANNES

SAMEDI 28 FEVRIER: MALVIL (L.A)

400 PAYSANS CONTRE UN CUMULARD

Février 1975:

La famille PETEL, dont la fille dirige un supermarché à Nantes, vend une ferme: 32 hectares, au Liévreault, sur la commune de Malvil (route de Nantes à Vannes). De nombreux agriculteurs sont candidats, avec le soutien du syndicalisme.

Mais aujourd'hui PASTOR, mandataire en fruits et légumes au Marché d'Intérêt National de Nantes, qui met la main sur la ferme. PASTOR achetait une première ferme à Fay-de-Bretagne en 1960 (17 ha), ajoutant 18 ha quelques années plus tard: autorisation de cumul à condition que son fils, dès sa majorité, l'exploite. En réalité, PASTOR, c'est l'agriculture industrielle: 11 ouvriers agricoles permanents, sans compter les saisonniers!! Une année, production de fraises, l'année suivante, des arbres fruitiers: et l'on recherche de nouvelles surfaces pour les fraises!! Actuellement 46 hectares, soit l'équivalent de 138 ha en polyculture!!

A QUOI SERT LA COMMISSION STRUCTURE ?

Pour situer le problème, il faut rappeler quelques chiffres: 32 exploitations ont disparu en 5 ans sur Malvil, dont 151 ha l'année dernière. Et chaque année 200 jeunes du département recherchent une ferme pour s'installer!!

Le mouvement syndical avait conquis un instrument de défense légal de l'outil du travail: les commissions structures (ex. commissions cumuls). Dans ces commissions, qui limitent en principe la taille des exploitations à 40 hectares, les paysans sont présents pour 1/3, en face d'eux les notaires, la propriété foncière, la trésorerie générale, et l'administration. Et dans ces limites, des succès ont été obtenus, les années passées, par l'action légale.

Voici qu'avec l'affaire PASTOR, à Malvil, pour la première fois le préfet passe outre les décisions de la Commission: le 9 juin 1975, la Commission départementale-structures, refusait le cumul. En Novembre, elle rejette le recours gracieux de PASTOR. Le préfet lui accorde le cumul. Varin, maire de Malvil, inspecteur divisionnaire des lois sociales en agriculture, donne son accord au cumul, sous le prétexte extraordinaire de la création d'emplois nouveaux (et quels emplois!!).

Une pétition, lancée par le syndicat de Malvil (FDSEA) est signée à 95% des agriculteurs, FAIT EXCEPTIONNEL!!

La manifestation appelé par le syndicat local de Malvil, de l'Union cantonale de Blain et de celle de Savenay (FDSEA), et les Paysans-Travailleurs de Blain-Savenay, elle commençait devant la mairie de Malvil. Varin, refusant de s'expliquer en public reçoit une délégation. Puis un cortège de voitures se rend sur la ferme de Liévreault où veillent PASTOR et quelques hommes de mains, sous la protection d'un camion de la gendarmerie---- qui, elle, ne protège pas les voitures de manifestants: 4 pneus crevés à coups de poinçon.

EXTRAITS DE L'INTERVENTION DE P. MENET (F.D.S.E.A)

"Aujourd'hui, c'est Malvil, hier c'était Mésanger, aujourd'hui encore Cheix-en-Retz, il y a quelques années les Carolines à Fay-de Bretagne. Et demain Remoiullé, où le propriétaire Delaroche (déjà connu par l'affaire de La Planche), met en vente 5 500m² de poulaillers au profit de commerçants de volaille, la SAFER ayant son droit de préemption refusé!!

...est-il impossible pour nous de connaître le nombre des exploitants arrivant à la retraite, de faire connaître publiquement le nombre d'hectares libérés, afin que des commissions de travailleurs proposent des solutions ?

.../...

LUTTES PAYSANNES - LUTTES PAYSANNES (8)

.../...

... pour avoir un revenu, il nous faudrait toujours produire plus, rester un petit nombre en éliminant les autres, rentrer la tête basse dans la productivité ou baisser les bras, accepter de devenir des travailleurs à la tâche, exploités par les firmes ... NOUS NE VOULONS PAS ETRE, NI DES EXPLOITEURS, NI DES EXPLOITES!!!...

... aucun de nous n'a choisi de naître ici, plutôt qu'en Afrique, de naître fils d'avocat ou du clochard du quai de la Fosse... NOUS N'ACCEPTONS PAS qu'un tout petit pourcentage de la population de la planète ait droit à plusieurs résidences avec piscine, et les autres un 10ème étage, d'une cage à lapins..."

Correspondance APL.

PROCES PAYSANS

MERCREDI 25 FEVRIER

La Cour d'Appel de Rennes vient d'augmenter sérieusement les peines de prison avec sursis de 16 agriculteurs de Loire-Atlantique. En contre partie il y a suppression des peines d'amendes.

Les proces étaient liés aux actions contre des camions de viande pendant le tour de France de juillet 74, pour dénoncer l'effondrement des prix de la viande bovine. Les paysans s'étaient donc attaqués aux intermédiaires

Total 265 mois avec sursis contre 186, mais suppression des 15000€ d'amende.

QUARTIERS

SOUTIEN AUX INculpés: " D'EXCITATION DE MINEURS A LA DEBAUCHE "

Une réunion régionale du Collectif National de Prévention regroupant des travailleurs sociaux de Bretagne et des Pays de Loire a eu lieu à Nantes le Samedi 21 février pour définir la participation du CNP dans les comités de soutien des différentes villes.

Le CNP estime qu'à travers ces inculpations le pouvoir vise à orienter la pratique des travailleurs sociaux dans le sens d'un encadrement des jeunes de la classe ouvrière. De cette façon la bourgeoisie tente de faire appliquer des valeurs morales destinées à perpétuer la société capitaliste.

Par ailleurs, nous constatons que malgré la loi sur la contraception, la sexualité en général, et en particulier celle des jeunes, reste toujours aussi réprimée.

Le CNP appelle tous les travailleurs sociaux ainsi que les groupements et personnes conscients de la répression exercée par le pouvoir et ses appareils judiciaire et policier, à rejoindre les comités de soutien.

**SEUL UN RASSEMBLEMENT IMPORTANT
LE 10 MARS à NANTES
TOUR DU PROCÈS, PEUT FAIRE CÉDER
LE POUVOIR**

Pour l'organisation de la manifestation prendre contact avec le comité de soutien, 65 route de St. Herblain à Nantes.

Permanences tous les mercredi de 15 à 17h. et tous les vendredi de 18 à 20 h. jusqu'au jour du procès. Téléphone : 46.01.97 et 46.14.38.

Communiqué à la presse le 23-02-76

⑨ LUTTES PAYSANNES

UN RENDEZ-VOUS IMPORTANT A NE PAS MANQUER EN FIN DE SEMAINE

o Paysans, ouvriers, chômeurs, chômeuses, étudiants, étudiantes, travailleurs immigrés... et les autres...

RECOLTE COLLECTIVE DES RADIS: lieu: ARTUZIÈRE, Chapelle-Basse-Mer (consulter le plan ci-dessous)

VENDREDI 5 MARS : Toute la journée, récolte collective.

SAMEDI 6 MARS : même programme que la veille, à compléter par les participants.

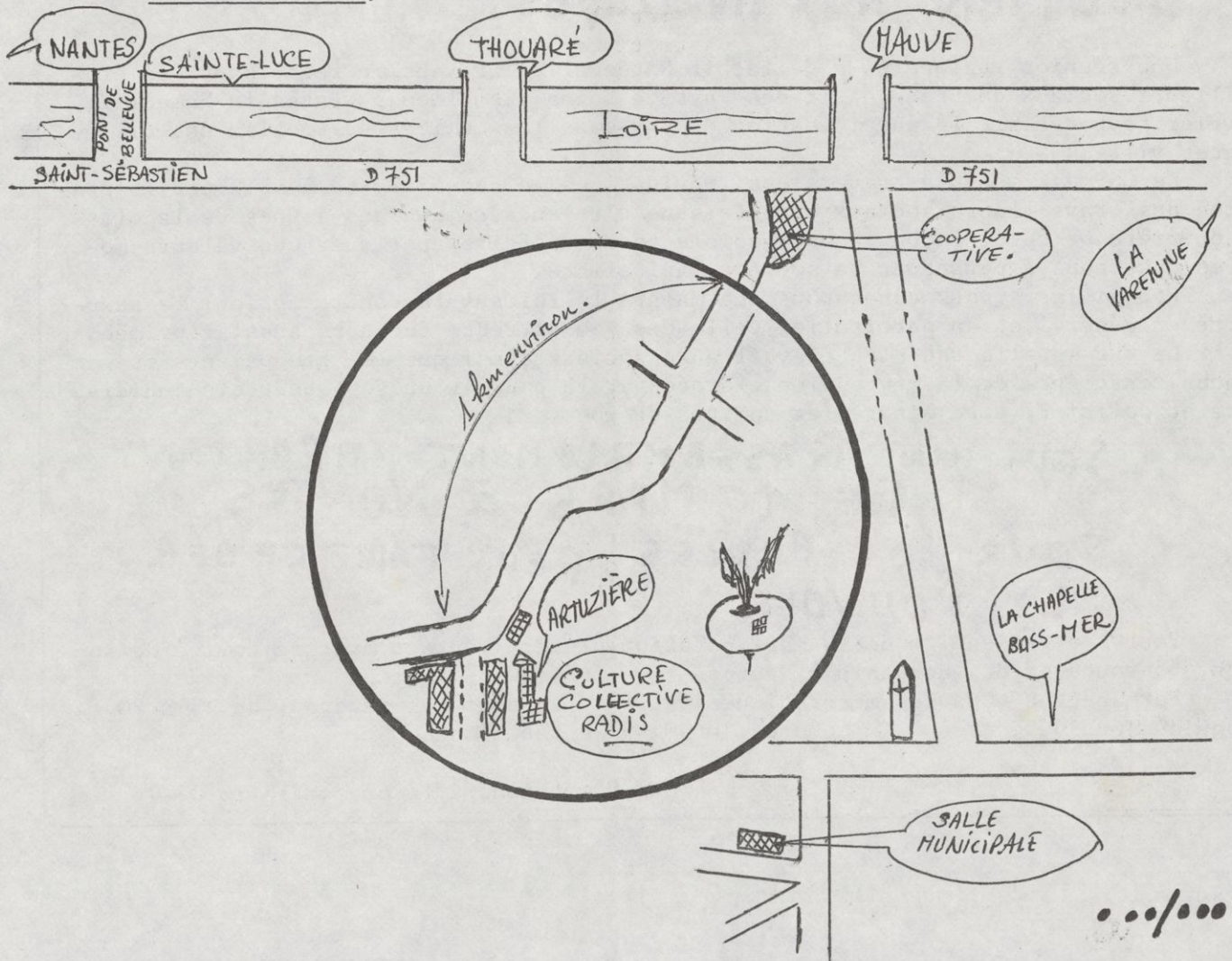
Pour ces deux jours, pique-nique le midi, apporter son casse-croûte, les boissons seront sur place.

VENTE DE CES RADIS SUR TROIS (3) QUARTIERS POPULAIRES:

SAMEDI 6 MARS, en matinée: marché de Sainte-LUCE.

place centrale BELLEVUE Saint-HERBLAIN.

DIMANCHE 7 MARS, en matinée: SILLON-de-BRETAGNE.



Sur une action de vente de radis en circuit court (directement du producteur, les paysans-travailleurs, aux consommateurs), comme support de réflexions sur la consommation.

* Pourquoi les ASF et les APF font une action avec Paysans-travailleurs :

"Parce qu'il nous semble inefficace d'aborder les problèmes des circuits de distribution sans une liaison au niveau de la réflexion d'abord, et ensuite de l'action, avec les travailleurs-producteurs.

Le travailleur consommateur ne peut ignorer les problèmes que rencontre le travailleur producteur, au niveau de l'emploi, pas plus que le travailleur producteur ne peut ignorer les problèmes de la hausse des prix sur le cadre de vie. Il s'agit bien là d'une même classe sociale exploitée dans deux fonctions différentes"

* Pour les Paysans travailleurs, les objectifs sont les suivants :

- 1) Posséder des éléments d'analyse précis sur la marché des légumes. Les circuits de distribution, en travaillant avec des consommateurs sur des objectifs syndicaux.
- 2) Il s'agit pour nous producteurs, de vivre de notre travail. Nous allons donc entre petits et moyens producteurs, amorcer une revendication des prix de vente sur la base de coût de production incluant un salaire décent.
- 3) Viser à constituer "des groupes de pression" côté producteurs et consommateurs.
- 4) Mener en commun des revendications et exercer un contrôle face aux intermédiaires et face à l'état.
- 5) Mener des actions de solidarité mettant en avant l'anarchie du système économique capitaliste qui amène destruction à la production et sous-consommation dans les couches populaires.
- 6) Toutes ces actions, dans leur fond et leur forme, jettent les bases d'une liaison durable entre travailleurs des villes et des champs"

* Pourquoi cette action ?

Le 19 février 1976,

- les radis payés 0,90 F la botte au producteur ont été vendus entre 1,20 F et 2,60
- les poireaux payés 1,50 F le kg au producteur ont été vendus entre 2,20 et 4,20 F
- la mâche payée 6,10 F le kg au producteur, vendue de 8,50 à 14 F.

Les exemples sont semblables pour le poisson, les produits laitiers, la viande, le vin... Dans tous les cas, le travail du producteur est exploité et le travailleur consommateur volé.

Ce qui nous paraît donc intéressant, c'est de démonter tous les mécanismes des circuits de distribution, de la constitution des prix au mensonge sur la qualité... et aussi de permettre aux consommateurs de se rendre compte qu'ils n'interviennent à aucun moment dans le stade de la distribution et qu'ils sont simplement réduits à un rôle d'acheteur "Paye et tais-toi".

Comme support à ces revendications est organisée cette vente directe de radis.

* A travers cette vente, nous voulons :

- permettre à toutes les familles ouvrières de se nourrir à un prix modeste.
- montrer qu'il est possible de faire d'autres circuits de distribution où producteurs et consommateurs trouvent leur compte.
- que les agriculteurs soient payés sur la base de prix de revient : 0,90 F est le prix de revient moyen d'une botte de radis pour 1976.
- Connaître nos problèmes réciproques paysans-consommateurs.

.../...

11 LUTTES PAYSANNES

- Faire se regrouper les consommateurs dans les organisations syndicales de consommateurs qui soient aussi puissantes que les trusts alimentaires.

INVITATION AU LOROUX

Nous sommes une bonne vingtaine de la Vallée à avoir, de différentes manières, participé à un travail syndical sur le vaste problème qu'est le commerce des légumes. Le temps d'une soirée, nous invitons les producteurs et aides familiaux de la Vallée, à aborder ce problème avec des associations de consommateurs. Voice en quelques lignes ce qu'on en pense.

UNE SITUATION QUI POURRIT...

1961, St Pol de Léon : marasme dans les artichauts ; c'est semble-t-il la surproduction. Nait alors l'idée d'aller à la rencontre de consommateurs parisiens avec quelques tonnes d'artichauts. C'est une découverte, les consommateurs populaires sont unanimes : "les légumes, c'est bien trop cher pour nous !" La tête d'artichaut valait au détail 8 fois plus cher !

Artichauts en 1961, poireau, laitue, mâche, radis en 1975, ces marasmes ne tombent pas du ciel, mais ont des origines profondes et précises. Notre regard se porte sur la différence entre production et consommation, (la "zone d'ombre") ainsi que sur les intérêts réels des pouvoirs publics (tva...).

... QUE NOUS DEVONS REGARDER EN FACE...

On a tendance à accuser tour à tour, la surproduction ? Le temps doux ? L'organisation du marché ? Les négociants ? Le système coopératif ? l'interprofession ? Le marché commun ? Les consommateurs ?

Toutes ces choses, ces grands machins qui nous dominent, et nous semblent inaccessibles, mais que nous devons regarder en face.

... POUR MIEUX LA PRENDRE EN MAIN...

Si les petits et moyens maraichers ne parlent pas eux-mêmes de leur revenu, ne se défendent pas ensemble, la plupart d'entre nous seront éliminés, comme ça se passe déjà en grande culture.

Il s'agit de vivre de notre travail. Pour cela, il nous faut revendiquer des prix de vente sur la base de coûts de production incluant un salaire décent.

Revendiquer, mais face à qui ? Face à ceux qui nous dominent ; mais qui nous domine, directement, et indirectement ??? Peut-on dire que les petits et moyens maraichers sont de véritables chefs d'entreprise indépendants, ou alors plutôt des travailleurs à façon ; tu achètes, tu reçois une facture ; tu vends, et tu reçois aussi une facture ?

... MAIS QUE PEUT-ON FAIRE ?

On dit qu'on peut rien y faire, et on finit par y croire. Des solutions toutes faites, nous n'en avons pas plus que d'autres, et nous n'envisageons pas les ventes directes régulières. Mais nous savons qu'en nous défendant, qu'en revendiquant **DANS LE PRIX DES LEGUMES NOTRE SALAIRE**, nous allons à l'encontre de gros intérêts financiers.

Pour cette raison, et d'autres, nous croyons qu'il n'y a presque rien à attendre des pouvoirs publics et qu'il va devenir urgent de revoir les rapports avec le négoce. Toutefois, cette action ne va pas à contre-sens du travail fait par le syndicat cantonal des maraichers. C'est un autre souffle que nous apportons. Nous sommes des jeunes, aides familiaux et exploitants, mais aussi des moinsjeunes

.../...

POUR UNE GRÈVE NATIONALE LE 3 MARS CONTRE LA RÉFORME DU 2^e CYCLE.

TEXTE ADOPTÉ PAR
LA COORDINATION NATIONALE
DE NANTES LE 21-2-76

Les facultés en grève de Paris (Sup. de Co, Rennes (Lettres et Sciences), Toulouse (Lettres, Sciences et Prépa), La Rochelle (IUT), Grenoble (Sciences Po. I.N.S.S., Sc. Eco), Montpellier (IUT) Tours (Lettres et CESA), Clermont-Ferrand (Droit, Sc Eco), Amiens (Observateurs), Nantes (Sciences, Lettres et Droit bien qu'ayant provisoirement cessé la grève).

- Appellent l'ensemble des universités à s'engager dans une lutte unie et nationale, pour faire obstacle à la réforme du second cycle et au C.F.M.
- Appellent tous les étudiants à s'engager dans la grève générale des Universités pour l'abrogation de la réforme du second cycle et s'opposer à son application fac par fac, en reprenant des formes d'action déjà employées, telles que :
 - blocage des dossiers d'habilitation
 - occupation des conseils d'UER et d'universités, etc...

Pour avancer dans cette voie, la confrontation et la centralisation des luttes sont nécessaires.

Comme première échéance, servant à relier les facs en grève, et d'objectifs pour les autres, les facs déjà en grève et les comités de Nantes et Tours :

- Appellent à une semaine nationale d'action du 1^{er} au 6 mars, qui se concrétisera par la tenue de coordinations régionales et par une journée nationale de grèves et de manifestations dans toutes les villes, le 3 mars.
- Appellent les Assemblées générales d'étudiants de facs en grève à mandater démocratiquement les délégués pour une coordination nationale qui aura lieu le 6 mars à Paris, pour trancher les propositions de plate-forme et d'initiatives ultérieures, soumises à la discussion dans les AG préparatoires du 6 mars, dans la perspective d'une manifestation nationale et centrale à Paris avant les vacances de Pâques.

APPEL DE L'ECOLE D'ARCHITECTURE

TEXTE ENVOYÉ AUX 24 U.P. (unités Pédagogiques)

Chers camarades,

Nous vous faisons parvenir le texte d'appel des comités de lutte dans ^{LES} facs réunies en coordination nationale le 21 février à Nantes. Nous apporterons notre soutien actif à ce mouvement (participation à la manif locale du 3 mars 76 sous nos propres banderoles). Nous vous invitons à faire de même. Dans le sens où une de nos revendications étant le rattachement à l'université, nous comptons élire en A.G. un délégué à la réunion nationale du 6 mars. D'autant plus que nos revendications rejoignent les leurs : I.A.U. = Soisson = privatisation (Institut d'Architecture et d'Urbanisation).

Ce sera un échec pour la volonté de division du Ministère, car l'unité avec les facs sera réalisé dans la lutte. Nous vous appelons à faire de même, c'est-à-dire à être présents le 6 mars à l'un des endroits qui sera ultérieurement fixé dans la presse nationale (Libé ...)

A leur exemple, il est temps pour nous aussi de prévoir une coordination nationale à réunir dans un mois (avant Pâques absolument) dans une école centrale (géographiquement) (Paris ou Clermont-Ferrand) pour contruire un mouvement national sur nos propres revendications.

Au 6 mars, ou envoyez-nous vos prévisions pour la journée de coordination inter-UP.

Comité de Lutte UP Nantes

RÉPRESSION

A LA CHAMBRE DE COMMERCE (NANTES)

En novembre 1975, les employés de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes créent une section syndicale CFDT.

Depuis cette date, la répression patronale s'est abattue d'une façon permanente :

- Une secrétaire mutée d'un organisme de formation permanente, le CEPIC, située route de la Jonelière, au Palais de la Bourse, place du Commerce.

- Une autre du même service, contrainte de prendre 4 jours de congés de maladie pour dépression nerveuse causée par les tracasseries journalières du directeur.

- Le délégué syndical soumis quotidiennement à un contrôle de type policier. De plus, il a eu 3 blâmes en une semaine.

- Licenciement le 12 février de deux enseignants de l'école supérieure de commerce pour le seul motif de leur activité syndicale. Leurs étudiants ont en effet montré par une pétition massivement signée qu'ils étaient entièrement satisfaits de leurs cours.

Depuis le 16 février, ces deux enseignants sont sans travail, sans aucun salaire, et sans aucune indemnité.

Malgré toutes les pressions exercées sur le personnel, la section syndicale CFDT a emporté les élections à la commission paritaire locale -3 sièges sur 5. Tous nos camarades présentés ont été élus.

Devant cette répression anti syndicale, de nombreuses organisations manifestent déjà leur solidarité par l'envoi de télégrammes de protestation au Président de la Chambre de commerce, par la signature de pétitions demandant la réintégration des 2 enseignants.

Le personnel de l'Ecole (les autres enseignants, auxiliaires contractuels comme eux en particulier), les étudiants manifestent également leur solidarité active.

La meilleure arme contre les attaques anti-syndicales, c'est l'unité de tous les travailleurs :

EXIGEONS LA REINTEGRATION DES DEUX PROFS !!!

HALTE A LA REPRESSION A LA C.C.I. DE NANTES

Section CFDT de la Chambre de Commerce et
d'Industrie de Nantes

NE RÉAGISSONS PAS COMME DES CONS

"Dix-neuf jours après le rapt de Philippe Bertrand, enlevé à sa sortie de l'école... son ravisseur et meurtrier, un jeune homme âgé de 23 ans, Patrick Henry, a été arrêté... Philippe Bertrand avait été étranglé." Le Monde du 19 février 76.

A l'annonce de cet évènement tragique, il est compréhensible que, par un réflexe de défense, chacun réagisse fortement dans sa sensibilité.

MAIS, par contre, comment comprendre l'amplification, l'orchestration et le caractère de "drame national" que la radio, la TV et la presse ont donné à ce fait ?

Comment accepter surtout que des hommes dits responsables politiques en appellent à la vengeance, depuis Lecanuet, ministre de la Justice à Poniowski, ministre de l'Intérieur (réclameront-ils aussi la tête de ce CRS qui vient de matraquer mortellement un paysan des Vosges ?)

Tout ce "branle-bas de combat" autour de ce fait divers (aussi révoltant et tragique qu'il soit !)

POURQUOI ?

CAR ENFIN, GARDONS LA TÊTE FROIDE :

Contrairement aux bruits répandus, on tue et on viole beaucoup moins qu'en 1900. La criminalité globale a triplé depuis 1960 ; mais si l'on supprime les chèques sans provision au-dessous de 100 F, la criminalité passe de 14,36 % en 1972 à 3,6 % en 1974 (chiffres du ministère de l'intérieur).

POURQUOI DONC CREER LA PEUR ?

- Pourquoi le Figaro préfère titrer sur la violence alors que le chômage reste la principale préoccupation des Français (sondage IFOP 37 % contre 28 %)
- Pourquoi les radios donnent-elles si facilement des flashes sur la violence alors qu'elles ne le font pas pour les ouvriers défendant leur emploi.

Tout ce climat fait que chaque Français voit un loup à sa porte, a peur du jeune, du basané, de celui qui ne lui ressemble pas.

Certains élèves ont affirmé avoir peur en traversant le parc paysager!!!

RESULTAT: PONIA JOUIT,

ON DEMANDE PLUS DE SEVERITÉ, DE FLICS.

Que vise-t-il lorsqu'il déclare surveiller particulièrement les catégories de la population d'où émanent les trois quarts de la criminalité ? Classe laborieuse = classe dangereuse. La délinquance, c'est une affaire de pauvres : déclaration de Ponia... !

"En faisant jouer la peur, explique le juge Dalle (secrétaire général du syndicat de la Magistrature) le ministre de l'Intérieur gagne sur tous les tableaux :

a) Il réclame et obtient un renforcement des effectifs policiers (le budget de la police est en augmentation de 19 %, très supérieur à celui des dépenses de la nation).

.../...

b) Il justifie les opérations coup de poing pourtant jugées démagogiques par les syndicats de policiers eux-mêmes et prépare l'opinion publique au grignotage des libertés individuelles. Ainsi, on peut désormais barrer des rues à 2 h du matin, vous demander ce que vous faites là, pourquoi vous n'êtes pas dans votre lit et fouiller votre voiture.

c) Il fait porter le béret de la délinquance à une certaine couche sociale, celle qui ne vote ps pour lui".

d) Il détourne l'attention du public de la crise du chômage et des soldats injustement emprisonnés".

Le Gouvernement ne s'attaque pas, ne veut pas s'attaquer aux causes de la délinquance, car c'est notre monde qui est d'une violence inouïe.

La violence de l'usine pénètre le foyer et dégueule dans la rue. La vraie famille des enfants des cités-dortoirs, c'est désormais la "bande".

Non résignés au malheur, ces mal partis se réfugient dans la drogue, les vols, la violence, défoulement.

SE DEFOULER SUR LE CRIME D'UN TRISTE INDIVIDU, C'EST SE TROMPER D'ENNEMI.

SGEN-CFDT
CITÉ A. BRIAND



LA NOUVELLE GAZETTE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE NANTES.

Jeudi 19 février 1976
PREMIERE AFFAIRE :

Un jeune ouvrier célibataire possédant une voiture est inculpé pour défaut de carte-grise.

Le Président : "Une voiture doit avoir un propriétaire. Cette voiture vous l'avez d'ailleurs achetée dans des conditions particulières... Hmmm ! Attendez...50 frs !!!!.. Mais enfin, ça ne devait pas être beau, tout juste bon à mettre à la ferraille. Où est-elle cette voiture ?.. A la casse ?.. Ah ! vous voyez-bien !" [Le Président, comme à son habitude fait les questions et les réponses.]

"Pourquoi l'aviez-vous acheté, pour pouvoir dire que vous aviez une voiture ? Ah ! c'est terrible ! Ils veulent toujours...enfin ! Ce n'est pas à moi ici de dire ça."

[Ca ne l'empêche pas de continuer...] "Mais enfin, pourquoi vouloir absolument, quand on ne gagne pas beaucoup d'argent, afficher un certain train de vie ?..

Il faut savoir vivre avec ses moyens !... Hmm !"

- Pas d'Avocat.

- RESULTAT : 200 francs d'amende!..



Jeudi 26 février 1976
DEUXIEME AFFAIRE :

Un chauffeur de poids lourds, divorcé-remarié, heurte avec son véhicule, une R.16 à un feu. Projetant celle-ci sur le trottoir où elle fauche un cyclomoteur et emboutit une autre R.16.

Le chauffeur est soupçonné d'ivresse au volant, mais il n'y a pas eu de prise de sang, mais le simple constat d'un médecin qui indique:

"Il avait les yeux brillants et ne pouvait se tenir debout du fait de ses blessures."

Le Président lit la première partie de la phrase à haute voix, mais ce n'est qu'un murmure lorsqu'il ajoute "...du fait des ses blessures..."

Il reprend d'ailleurs aussitôt "Oh ! vous avez une parfaite voix de poivrot !.."

[Le jour de l'accident, le prévenu avait mis sa remorque à réparer...] "Entre le moment où vous avez mis votre remorque à réparer et le moment où vous êtes repartis, vous avez certainement dû vous enivrer !.."

[Puis il fait état de la situation de famille de l'accusé...]

"Vous êtes divorcé et vous avez des ennuis avec votre femme ?.. C'est avec votre deuxième femme, alors ??.. Vous auriez mieux fait de rester avec l'ancienne. Quand on va aux courses, on ne voit pas le jockey changer de monture en cours d'épreuve !!.."

- Le prévenu n'avait pas d'avocat parceque l'assurance ne couvrait pas l'accident.

- JUGEMENT : A SUIVRE, l'affaire a été mise en délibéré.



Pour ces 2 affaires, jugées par le même président, on remarque que jamais les prévenus n'ont pu prendre la parole et s'expliquer devant le Tribunal. Le Président pratique continuellement le monologue et dès qu'un accusé a des velléités de parler, il se fait couper la parole par des réflexions du genre : "Ah vous ! Taisez-vous ! Vous allez indisposer le Tribunal ! Vous aggravez votre cas...etc...".

LA NOUVELLE GAZETTE DU PALAIS (suite...)

D'autre part, il n'y a pas jugement sur les faits, mais interprétation suggestive du Président.

Dès le départ, il a décidé que

le premier était un "ouvrier qui veut pêter plus haut que son cul" et le deuxième "un poivrot" ..

Et c'est cela qu'il juge.

LES PETITES SOURIS DU PALAIS.

-o-O-o-

HANDICAPÉS

UN GALA DOUTEUX ...



Quelques handicapés du secteur de Vertou-Saint Sébastien de la F.N.M.I.P. (Fédération Nationale des Malades, Infirmes et Paralysés) organisent : UN GALA DE VARIETE avec "les Diapasons" (Association Culturelle et Artistique) Danses, Chants, Clowns, Prestidigitation, etc...

Le 7 mars à 14 heures, Salle de la Providence, rue de la Croix Blanche (près de l'église) à Saint Sébastien sur Loire.

Prix unique des places : 5 francs. Gratuit pour les enfants.

Ces handicapés ne veulent plus quêter, ils ne veulent plus tendre la main pour qu'on leur donne l'aumone. Alors, disent-ils, ils ont choisi une solution de pis-aller, ils organisent un spectacle, et en échange, on leur donne du fric, ça leur paraît plus équilibré.

NE SERAIT-CE PAS UNE QUETE DE-GUISEE par hasard ???

Si les gens se déplacent à ce "Gala", ça ne sera pas pour passer un chique moment avec des clowns, ils iront parceque c'est fait pour des HANDICAPES :

"Les pauvres petits, il faut bien leur donner un peu d'argent. Mais c'est vrai, il est dur pour eux de se rendre compte qu'ils sont "obligés" de faire la quête.

Et puis nous, ça nous dérange moin de payer un spectacle, la pitié n'est plus très à la mode de notre temps !...

Alors c'est dit ! On ne mettra plus une pièce dans un tronc ! Ca fait trop Catho ! On fera semblant de ne pas leur donner de l'argent, on paiera notre place au Gala comme quand on va voir "Véronique ou l'été de mes treize dents de la mer" et eux, pourront dignement accepter cet

argent qu'ils auront "gagnés" à la sueur de leur front, en organisateurs émérites qu'ils sont."

Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil ! Quelle belle entente ! Et en plus il faut souligner le bon coeur généreux des "Diapasons", ils font ça bénévolement !...

Allons "Tres CHERS" handicapés, Ayez le courage de vos opinions !

Vous demandez du fric au gens, ou bien vous n'en demandez pas, mais ces solutions battardes, quelle hypocrisie !!!...

UN HANDICA.P.L.



CGT-FSM

LETTRE OUVERTE AU

GROUPE SCULE FEMMES DES PTT

Madame, Mademoiselle,

Vous nous pardonnerez ce singulier, nous voulons le croire, mais le collectif censé avoir présidé à l'élaboration de votre tract nous semble trop restreint pour mériter le pluriel, fut-il de majesté !

Nous sommes à la CGT sensibles par nature, à tous les problèmes touchant la condition de la femme et notamment de la femme travailleuse ! Pourtant, à la veille du 5 février, journée de lutte dans les PTT pour la défense du pouvoir d'achat, votre tract nous a semblé aussi inadapté aux circonstances que neige au mois d'août.

Choisir comme cible le Comité des Fêtes des PTT qui ne doit pas encore en être revenu, relève de la diversion, même si la traditionnelle élection de la Reine des PTT peut effectivement apparaître comme un folklore dépassé, voire regrettable(..)

Ceci dit, la CGT se refuse elle aussi, à ce que les femmes soient considérées simplement comme des objets et appréciées en fonction d'une beauté stéréotypée.

Mais, elle pense très sincèrement que toutes les femmes sont belles, "blondes ou brunes, minces ou rondes", simplement pour qu'elles le demeurent pour leur satisfaction et celle des autres, elles doivent pouvoir s'épanouir dans un contexte social qui le leur permette. Ce n'est certes pas le cas dans une société qui donne la majorité aux femmes dans les 1 500 000 chômeurs recensés, qui refuse aux mères de famille travailleuses, les crèches et jardins d'enfants indispensables à leur fonction sociale, qui leur refuse le droit à la retraite à 55 ans et qui, par une politique de bas salaire les oblige à des prodiges pour maintenir l'essentiel à leur famille en négligeant le superflu pour elles-mêmes.

C'est dans toutes ces directions que la CGT estime devoir mener son action, emploi, égalité des droits, mesures particulières pour les travailleuses, pouvoir d'achat, et comme elle sait qu'en l'occurrence, ce n'est pas le Comité des Fêtes qui en porte la responsabilité, mais le pouvoir politique en place, elle se bat également pour le remplacer par un pouvoir favorable aux travailleurs et donc aux travailleuses.

A partir de là, il est vraisemblable que les reines ne seront plus ni élues, ni de droit divin, mais que toutes les femmes auront le droit et la possibilité d'être elles mêmes, et donc d'être belles, toutes belles.

Alors, Madame, Mademoiselle, de grâce, pas de confusion dans l'objectif ! Oubliez un peu le Comité des Fêtes (que la CGT n'est d'ailleurs pas chargée de défendre) et revenez à l'essentiel !(..)

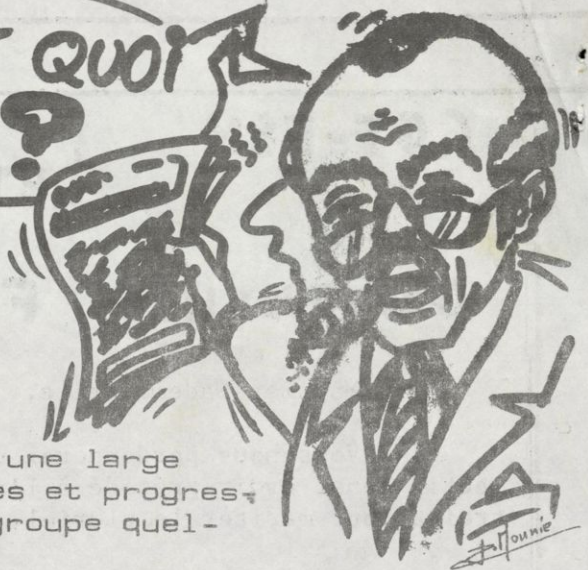
Syndicalement vôtres

Nantes, le 10 février 1976

NOTE A.P.L. TRACT REpondant A CELUI
DE LA PAGE 21 du n° 129 de L'APL.

QUEST ^{apl} information

C'EST QUOI
ÇA ?



UN BULLETIN HEBDOMADAIRE DIFFUSE A PRES DE 800 EXEMPLAIRES, lu et soutenu par différents groupes (écoles, usines, quartiers, objecteurs, paysans-travailleurs, etc...) se veut : "POUR UNE INFORMATION AU SERVICE DES LUTTES POPULAIRES !"

L'APL, résolument engagé pour la suppression du système capitaliste, veut garder une large ouverture à tous les courants révolutionnaires et progressistes, et pour cela refuse d'être lié à un groupe quelconque.

NOS REUNIONS SONT OUVERTES A TOUS, LE VENDREDI SOIR à 20 h 30 au 12 bis, rue de l'Industrie (derrière la Librairie 71).

Librairie 71 : 29 rue Jean-Jaurès, Tél.73.82.48.

Librairie Euzen : rue Jean-Jaurès.

Librairie J.Vernes (près pl. du Commerce).

Café Surcouf : Morrhonnière.

Café La Noé : Jonelière.

R.U. Le Tertre : mardi midi.

Rue de Strasbourg : face à la Préfecture.

Bellevue : Grande Place (Self-Information).

POINTS DE
VENTE

ABONNEMENTS

Un trimestre 12 N° = 15f. soutien 20f.

Un semestre 24 N° = 30f. soutien 40f.

Une année 48 N° = 55f. soutien 70f.

Laissez votre ordre en blanc, et envoyez-le à la Librairie "71".

NOS BONNES ADRESSES !..

- **CSOC** (Comité de Soutien aux Objecteurs de Conscience) et **GIT** (Groupe Insoumission Totale) tous les jeudi de 20h à 22h, 57 rue des Hauts-Pavés. - **FEMMES TRAVAILLEUSES EN LUTTE**, tous les mercredi 20h, Sillon de Bretagne. - **CNT-AIT** (Confédération Nationale du Travail, section française de l'Association Internationale des Travailleurs), 43 rue Felix Faure, Rezé, Permanences tous les samedi de 15h à 18h. - **APF** (Association Populaire Familiale), 2 rue Lamoricière. - **GASPROM**, 1 rue Léon Say, 74.65.59. Permanence vendredi 19-21h. - **CENTRE NANTES TIERS MONDE**, 9 rue des Hauts-Pavés, dispose d'un montage audio-visuel sur le pétrole et la faim au Sahel. - **CABE** (Comité d'Accès aux Bords de l'Erdre), Robert Chiron, la Vrière, La Chapelle sur Erdre, dispose d'un montage sur le problème scandaleux des bords de l'Erdre. Sur la manif de 70, un

Film de 20mn. Une Brochure de 120 p. sur les luttes menées depuis 6 ans.

- **GSED-MFA**, 2ème dimanche du mois à 10h. Café Modérno, quai Marcel Boisard, Trentemoult, Tél.75.53.83. -

CRIN, mercredi et vendredi, permanence de 17h à 19h rue de la Haute-Forêt (derrère le Restau-U. - **CAP** (Action Prisonniers), M.Gerin, La Mocquelière 44800 St-Herblain. -